

LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA

BUDGET D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 1953 ET 1954, ET BUDGET D'EXPLOITATION POUR 1954

M. J. H. Dickey (adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense): Au nom du ministre du Commerce (M. Howe), je dépose, en conformité de la loi, le budget (révisé) d'immobilisations des Lignes aériennes Trans-Canada pour l'année civile 1953; le budget d'immobilisations des Lignes aériennes Trans-Canada pour 1954, et le budget d'exploitation des Lignes aériennes Trans-Canada pour 1954.

QUESTIONS OUVRIÈRES

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE BUT DE LA RÉUNION DES REPRÉSENTANTS DE L'AGRICULTURE ET DU TRAVAIL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Quelle est la nature de la réunion qui aura lieu la semaine prochaine entre les représentants de l'agriculture et du travail; quelle fin se propose cette réunion et quels sont ceux qui y sont invités?

L'hon. Milton F. Gregg (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, une conférence a été prévue pour la semaine prochaine sous les auspices du comité consultatif national de la main-d'œuvre. Cette conférence d'un jour a pour objet l'examen des problèmes qui se posent à l'industrie des instruments aratoires. La réunion se composera de trois représentants des ouvriers syndiqués directement intéressés à l'industrie des instruments aratoires, de trois représentants des syndicats agricoles et de trois représentants des ministères en cause, notamment les ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Travail.

M. Diefenbaker: J'aimerais poser une autre question. Le ministère du Travail a-t-il l'intention d'organiser des réunions analogues à l'égard d'autres industries atteintes par le chômage?

L'hon. M. Gregg: Monsieur l'Orateur, je dois reconnaître que la conférence de mardi prochain, est convoquée à titre d'expérience; il s'agit d'une industrie où il est assez facile de réunir les représentants des trois groupes intéressés à l'industrie: patrons, ouvriers et consommateurs. Il est manifeste que dans le cas de l'industrie textile, par exemple, cela ne serait pas si facile et, par conséquent, avant de répondre directement à mon honorable ami, j'aimerais mieux attendre pour voir quels seront les résultats de la conférence de mardi prochain.

[M. Langlois.]

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA CONVOCATION DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ÉTABLI EN 1945-1946

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Lundi dernier, monsieur l'Orateur, j'ai demandé si le Gouvernement en était venu à une décision à la suite de la proposition formulée par le premier ministre d'Ontario demandant la reconstitution du comité économique fédéral-provincial. Le ministre des Finances (M. Abbott) a dit que, pour sa part, il n'avait pas pu étudier la proposition. Puis-je demander au premier ministre si le Gouvernement a étudié la chose et, dans le cas de l'affirmative, s'il en est arrivé à une décision.

Le très hon. L. S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question n'a pas été débattue au conseil et, il va sans dire, aucune décision n'a été arrêtée.

M. Fulton: Puis-je alors demander au premier ministre si, en raison de la proposition faite par le premier ministre d'Ontario au sujet des résultats que pourrait donner la reconstitution du comité, le Gouvernement en fera l'examen et annoncera sa décision en temps et lieu?

Le très hon. M. St-Laurent: Monsieur l'Orateur, la question fera certes l'objet d'un examen; toutefois, il ne serait pas pratique d'en étudier tous les aspects sans la présence du ministre des Finances. L'honorable député se rend compte que, d'ici le 6 avril, le ministre des Finances doit s'occuper de problèmes qui, peut-être, ne sont pas plus importants, mais qui se révèlent plus urgents, vu qu'il a déclaré que le budget sera déposé le 6 avril.

LA PEINE CAPITALE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA PROTECTION ACCORDÉE AUX TÉMOINS CONVOQUÉS DEVANT LE COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Justice. A-t-on signalé au ministre une nouvelle parue dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui et d'après laquelle un éditeur, un rédacteur et un chroniqueur de Vancouver ont été accusés d'outrage à la cour par suite d'un article dans lequel le chroniqueur s'en prenait à la peine capitale? Dans le cas de l'affirmative, j'aimerais savoir de quelle protection jouirait la personne appelée à témoigner sur le même sujet devant le comité chargé d'étudier la peine capitale?